



## Procès-verbal du 2 juillet 2019

### Compte rendu

Le **deux juillet deux mil dix-neuf**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS -CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 24 juin 2019, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :	<b>Présents</b> :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Danie BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christin CALLSEN, Adjoints ; Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON Cécile BURDIN, conseillers municipaux.
- en exercice :	16	
- présents :	10	
- votants :	10	
- pouvoirs :	0	<b>Excusés</b> : Fernand DARGAUD ; Karine ALMERAS ; Elodie BERRAUC Stéphanie MICHEL, Maryline PERRIN et Delphine LINOIS
Quorum :	9	

Secrétaire : Daniel DURAND - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

\*\*\*\*\*

### Conseil municipal du 14 mai 2019 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 14 mai 2019.

### Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions suivantes :

- du conseil communautaire du 16 mai 2019 : sans observation ;
- de la commission voirie n° 1 du 22 mai 2019 : sans observation ;
- du bureau municipal n° 9 du 3 juin 2019 : sans observation ;
- du bureau municipal n° 10 du 17 juin 2019 : sans observation.

### Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 8 avril 2014 dans le cadre des décisions :

- de préparation, de passation, de l'exécution et du règlement des marchés : DEC.2019 -04-01 pour le programme de voirie communale 2019 ;
- de non préemption des propriétés bâties au 183 chemin des Verchères, 53 chemin des Grands Bois et d'une propriété non bâtie : parcelle AA 163 au Bourg .

### Garderie et restaurant scolaires : tarif 2019-2020

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal :

- **INSTAURE** un tarif hors délai
- **FIXE** le tarif des services périscolaires pour l'année 2019-2020 comme suit :
  - **GARDERIE** :

- régulière - par mois : 15.00 €
- occasionnelle - par jour : 1.40 €
- RESTAURANT SCOLAIRE :
  - repas : 3.69 €
  - repas commandé hors délai : 7.00 €

## **Clôture de la régie « Location salles communales de Carillon » et de la régie « Location du restaurant scolaire et de la garderie scolaire » et création d'une régie « location de salles communales »**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE la suppression des deux régies location de salles communales pour en créer une seule afin de réduire les couts des règlements de locations par paiement électronique.

## **Ouverture d'un compte de dépôts de fonds au Trésor Public**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE l'ouverture d'un compte de dépôts de Fonds au Trésor Public pour la régie « location de salles communales »

## **Clôture de la régie reproduction d'actes administratifs**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE la suppression de la régie reproduction d'actes administratifs à la demande de la trésorerie.

## **Fête de la musique**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le Conseil municipal à l'unanimité AUTORISE Mr le Maire à signer le devis de 400 € pour une prestation musicale dans le cadre de la fête de la musique

## **Budget général 2019 : décision modificative n° 2**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE la décision modificative n° 2 au budget primitif principal 2019 pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

## **Autorisation remboursement emprunt Aménagement du Bourg par anticipation**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser par anticipation l'emprunt du crédit mutuel réalisé lors des travaux d'aménagement du Bourg suite à l'encaissement des subventions.

## **SIEL travaux d'éclairage public Rue de la République -Allée Vauvrille - Lotissement Allée des Chênes**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le remplacement des lanternes rue de la République et lotissement Allée des Chênes et des candélabres Allée de Vauvrille pour une participation communale de 18 298 € et décide un amortissement de cette somme sur une année.

## **WC Budget général 2019 : zone industrielle**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de reporter à l'année prochaine l'opération réalisation de WCs publics dans la zone industrielle afin de pouvoir solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre de l'enveloppe territoriale.

## **Défense incendie : demande entreprise CHIMEREC**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Mr le Maire explique qu'il a été demandé à l'entreprise CHIMIREC de s'équiper d'un moyen de lutte contre les incendies.

Après études, il a été constaté que les lieux environnants ne possédaient rien contre les risques d'incendies et que l'entreprise n'avait pas suffisamment d'espaces pour installer une protection incendie.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir un poteau incendie, accepte la participation de CHIMIREC à hauteur de 50 %.

## Questions diverses

### **Topoguide : Chemin de randonnées à St Nizier sous Charlieu**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le parcours actuel passe par une parcelle de terrain boisée appartenant à Mme Eliane PERRIN. Cette dernière informe de son non opposition à ce passage sans toutefois accepter de convention. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident.

### **Illuminations :**

Rapporteur : Sandrine GALICHON, adjointe au Maire

Le Conseil municipal valide le choix d'illuminations pour 6066.38 € ainsi que la location de décors de Noël pour 1 577.80 € par an sur 3 ans.

### **Remplacement agent voirie – période estivale**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Mr le Maire informe que Alexandre PICHOIR a été recruté du 2 au 31 juillet 2019 au service voirie du 2 au 31 juillet pour la période estivale.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 21 heures 45

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 2 juillet 2019.

Le secrétaire de séance,  
Daniel DURAND

Le Maire,  
Jean-Victor THEVENET